



QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DU SYSTÈME DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU MALI

Some contextual elements of the social sciences research system in Mali

BOUGADARI DOUMBIA

Institut Universitaire de Développement Territorial (IUDT), Université des Sciences
Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Email: : manbouga1@yahoo.fr

iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0005-9765-7045>

ANNA TRAORÉ

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) Université des Sciences
Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

iD ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-5200-472X>

AMINATA COULIBALY

Institut National de la Statistique (INSTAT)

iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0008-6770-1633>

RÉSUMÉ

Au Mali, les sciences sociales ne semblent pas bénéficiées de la même structuration et du même accompagnement que les sciences de la santé et les sciences agronomiques. Les obstacles à la production, à la diffusion et à l'adoption de la recherche en sciences sociales y restent insaisissables. Or, la recherche en sciences sociales permet une analyse critique des sociétés et du comportement humain et contribue à une meilleure compréhension des défis du développement. L'objectif est de présenter le contexte du système de recherche en sciences sociales au Mali. La méthodologie est axée essentiellement autour de la revue de la littérature qui a permis de collecter des données secondaires. L'université de Sankoré était l'une des plus réputées au 15^e-16^e siècle. Jusqu'à l'indépendance, la production de savoirs en sciences sociales était essentiellement assurée par les explorateurs, les missionnaires et les administrateurs coloniaux à travers l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). A partir de 1962, on assiste à la création des grandes écoles et des premiers centres et instituts de recherche qui assuraient à la fois la formation des cadres et la production de savoirs. Du fait de l'augmentation des effectifs d'étudiants et la forte demande en formation, l'Université du Mali a été créée en 1993. Une bonne partie de la recherche en sciences sociales s'effectue dans les universités, les grandes écoles, les instituts et centres de recherche et cela souvent dans un large cadre de partenariat et de réseautage.

MOTS-CLÉ : contexte ; système ; recherche ; sciences sociales ; Mali.

ABSTRACT

In Mali, social sciences don't seem to benefit from the same structure and support as health sciences and agricultural sciences. Barriers to the production, dissemination and adoption of social science research remain elusive. However, social science research allows a critical analysis of societies and human behavior and contributes to a better understanding of development challenges. The objective is to present the context of social science research systems in Mali. The methodology is essential based on a literature review, which was used to collect secondary data. Mali is an old country of knowledge production. The University of Sankoré was one of the most famous in the 15th-16th century. Until independence, the production of knowledge in the social sciences was mainly carried out by explorers, missionaries and colonial administrators through the French Institute of Black Africa (IFAN). From 1962, we witnessed the creation of the grandes écoles and the first research centers and institutes which ensured both the training of executives and the production of knowledge. The increase in student numbers and the strong demand for training, the University of Mali was created in 1993. A good part of research in the social sciences is carried out in universities, higher schools, institutes and research centers, often within a broad framework of partnership and networking.

KEYWORDS: context; system; research; social sciences; Mali.

Introduction

Fondé en 1999, le Global Development Network (GDN) est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité, orientée vers l'action, dans les pays en développement dans le but de promouvoir de meilleures conditions de vie. «Doing Research» est un programme phare du GDN qui vise à contextualiser, cartographier et évaluer les systèmes de recherche en sciences sociales, dans le but d'identifier et d'analyser les obstacles structurels à la recherche dans les pays en développement.

De 2014 à 2016, une phase pilote a permis de soutenir sept équipes de recherche de onze pays en développement d'Afrique (Nigeria), d'Asie et d'Amérique latine. A partir de 2022, le GDN se focalise principalement sur l'Afrique francophone. Cinq équipes ont été mises en place au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali et au Tchad pour évaluer chacun en ce qui le concerne le système de recherche en sciences sociales de son pays. Cette évaluation vise à combler le retard en matière de recherche et à améliorer les politiques de développement en sciences sociales.

Les sciences sociales sont définies comme la recherche sur la société et les comportements humains. Elles comprennent la psychologie, les sciences cognitives, l'économie, les affaires, l'éducation, la sociologie, le droit, les sciences politiques, la géographie sociale et économique, les médias et les communications et les sciences sociales interdisciplinaires (OCDE in Global Development Network, 2022, p. 22). Une autre définition indique que les sciences sociales désignent en général, la recherche et l'enseignement spécialisés effectués dans le cadre de disciplines vouées à l'étude de l'être humain, de sa culture et de ses relations économiques, politiques et sociales avec son milieu (Vallée, 2013, p. 1). Au Mali particulièrement, avec la création des universités thématiques, certaines disciplines des sciences sociales (sociologie par exemple) se retrouvent à l'université des sciences humaines et d'autres des sciences

humaines (histoire par exemple) à l'université des sciences sociales. Il apparaît donc un véritable problème de délimitation de l'action et l'objet des sciences sociales et humaines. L'évaluation en sciences sociales concerne aussi bien la démarche, la méthode et le système de preuves que la pertinence sociale du sujet et la performance des éclairages fournis (Gaudin & Livet, 2008, p. 8). Cette idée soulève une autre série de difficultés spécifiques aux sciences sociales. Il s'agit entre autres du manque de consensus sur l'importance et la validité des résultats, la méthodologie de mise en œuvre de la recherche et des courants d'idées.

Au Mali, si la pertinence des sciences naturelles (surtout médecine et agronomie) est évidente pour le gouvernement et les entreprises, il n'en est pas de même pour les sciences sociales. Or, la contribution des sciences sociales au processus décisionnel est aussi importante que la mise en œuvre des résultats des sciences naturelles. Même si elles ne semblent pas assez bien organisées et soutenues que les sciences naturelles, les sciences sociales connaissent de nos jours une ascension compte tenu du nombre de structures de formation (publiques et privées).

L'objectif du présent article est de présenter quelques éléments du contexte du système de recherche en sciences sociales au Mali.

1. Méthodologie

Dans cet article, nous nous sommes appuyés essentiellement sur les données de la littérature afin de faire le point des connaissances. Les sources documentaires mobilisées à cet effet sont les ouvrages généraux et spécifiques, les articles scientifiques, les textes législatifs et réglementaires, les rapports, les statistiques officielles, les sites et pages web.

2. Résultats

2.1. Le système de recherche au Mali

Actuellement, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont assurées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Ainsi, le département a élaboré les politiques nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la science et de l'innovation. La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DGESRS) appuie le MESRS dans la mise en œuvre de ces politiques. Plusieurs autres structures techniques ont été mises en place pour assurer la production, la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Parmi elles, on peut citer le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) qui est chargé de la coordination de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. En plus, des structures très dynamiques se retrouvent dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.

Dans le domaine de la santé, l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) a été créé en 1981. Il devient l'Institut National de Santé Publique

en 2019 suite à sa fusion avec d'autres institutions chargées de la recherche en santé et développement social. Il s'agit notamment du Centre de Recherche et d'Études sur la Documentation pour la Survie de l'Enfant (CREDOS), de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) et du Centre National d'Appui à la lutte contre la Maladie (CNAM) (INSP, 2021). D'autres structures comme le Malaria Research and Training Center (MRTC), l'Institut d'Études et de Recherches en Géro-nto-Gériatrie (IERGG), l'Agence Nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) et le Laboratoire National de la Santé (LNS) contribue au développement de la recherche en santé publique.

La principale institution de recherche dans le domaine de l'agriculture est l'Institut d'Économie Rurale (IER). Créé en 1960, il a pour mission d'améliorer la productivité agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et améliorer le revenu des agriculteurs. Le Système National de Recherche Agricole (SNRA) est composé de Conseils Régionaux de Recherche et de Vulgarisation Agricole (CRRVA), des Collectivités, des Structures techniques et des organisations professionnelles. La création du Comité National de Recherche Agricole (CNRA) en 1993 a permis la coordination sectorielle de la recherche agricole au niveau des départements chargés du développement rural. Les axes prioritaires de la recherche agricole sont clairement définis dans le Plan Stratégique de la Recherche Agricole du Mali.

La recherche dans le secteur de l'environnement est animée principalement par quatre structures à savoir : l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN), l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD), la Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) et la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).

Il convient de souligner qu'au Mali, dans toutes les institutions de recherche, notamment celles intervenant dans le secteur de la santé, de l'agriculture et ou de l'environnement, se trouve un département, une division ou une section de recherche en sciences sociales.

A côté des pôles de recherche dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement, le système de recherche du Mali est aussi animé en grande partie par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (universités, grandes écoles, instituts et centres), les sociétés savantes, les acteurs de la recherche du secteur privé, les chercheurs indépendants et les détenteurs des savoirs des communautés à la base. Pour leur bon fonctionnement, il faut des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes.

Le dispositif actuel de l'enseignement supérieur du Mali comprend cinq universités publiques fonctionnelles, quatre grandes écoles, sept instituts, un centre de formation et 173 établissements privés. Pour l'année universitaire 2021-2022, les établissements publics comptaient 147 855 étudiants dont 38% de filles (DGESRS, 2023, p. 20).

Les efforts fournis par le gouvernement dans le financement de la recherche sont considérables. Ils s'élevaient à 0,28% du produit intérieur brut (PIB) en 2007 selon l'enquête menée par le Mali dans le cadre de l'Initiative Africaine des

Indicateurs de Science, Technologie et Innovation (ASTII). Une autre enquête menée par l'UNESCO en 2016, estimait l'investissement en R-D à 0,7% du PIB. Ces investissements restent inférieurs à l'objectif d'au moins 1% du PIB recommandé par l'Union Africaine (DGESRS, 2019, p.16). Une part importante du financement de la R-D est assurée par les fonds étrangers (50,2%). La contribution de l'Etat s'élève à 44,7% dans le financement de la recherche à travers le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT) et d'autres mécanismes. (www.wathi.org, 2020).

2.2. Contexte sociopolitique

Le Mali a été le berceau de grands empires (Ghana, Mali, Songhay, Macina) et royaumes (Ségou, Kaarta, Kéné Dougou) dont le rayonnement économique, politique et culturel a attiré de nombreux chercheurs d'origines diverses. Dans cet ensemble, la ville de Tombouctou s'est remarquable par son rayonnement intellectuel et culturel. Elle a été un centre de propagation et de renforcement de l'islam notamment à travers la célèbre université de Sankoré et a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988 et au patrimoine mondial en péril en juin 2012 (UNESCO, 2023).

A la fin du Moyen âge et à la suite des voyages de découverte, d'exploration et de commerce, l'Afrique noire fait l'objet de partage au Congrès de Berlin de 1885. Il s'en suit la colonisation du continent. La volonté de la connaissance des territoires africains poussent beaucoup de colonisateurs à la publication de nombreux documents. Pour mieux structurer les savoirs coloniaux sur les sociétés et les cultures africaines, l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) est créé en août 1936 (Aggarwal, 2008, p. 3). Après les indépendances en 1960, les centres locaux de l'IFAN dont celui de Bamako sont devenus autonomes. Ainsi, en 1962 l'IFAN de Bamako est remplacé par l'Institut des Sciences Humaines (ISH) créé par la loi N°062-75/AN PGRM du 17 février 1962. L'objectif principal était de contribuer à la consolidation de l'unité nationale, la lutte contre les tendances séparatistes, la formation d'un nouveau type de citoyen, etc. L'Ordonnance N°02-057P-RM du 05 juin 2002 en fait un Établissement Public à caractère scientifique et culturel (EPSC). Sa mission principale est de contribuer au développement de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales (Insitut des Sciences Humaines, s.d.).

Au lendemain de l'indépendance, face à l'impérieuse nécessité de former des cadres supérieurs, de promouvoir la recherche scientifique, et d'adapter l'enseignement public aux progrès scientifiques et techniques le Mali a adopté la réforme de 1962. Cette réforme devait rompre avec le système éducatif colonial qui a laissé comme héritage moins de 100 cadres supérieurs pour une population d'environ 4 300 000 habitants (Diambomba, 1980 in Loua 2017, p. 35). Pour vite combler ce déficit il urgeait de créer des structures capables de répondre aux besoins de formation. C'est ainsi qu'il a été mis en place des structures d'enseignement supérieur entre 1963 et 1979 (Diallo, 2014, p. 15). Le 19 novembre 1968, le premier coup d'État militaire met un frein à l'élan socialiste amorcé par la Première République. Dans un contexte de généralisation de la répression, de la dictature et de la violation des droits

de l'homme (Kéïta & Konaté, 2003, p. 14), les capacités de recherche scientifique, particulièrement en sciences sociales, se trouvent fortement limitées. En 1986, le Centre National de Recherche Scientifique et Technique (CNRST) est créé en vue de la coordination de la recherche.

Les luttes politiques et syndicales clandestines contre la dictature de la Deuxième République se sont amplifiées à la fin des années 1980 et ont explosé au début des années 1990 pour aboutir au deuxième coup d'État militaire le 26 mars 1991. Le système démocratique mis en place a apporté une rupture dans l'évolution du système éducatif malien. La loi N°94-010 du 24 mars 1994 réorganise le système éducatif malien en six niveaux dont l'enseignement supérieur et universitaire. Par la suite, il est créé un ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La création en 1993 (loi N°93-060/PRM du 08 septembre 1993), puis l'ouverture en 1996, de l'Université du Mali avait pour objectif de répondre aux besoins croissants de formation. Dans la perspective d'une déconcentration, l'Université de Bamako a été créée en 2002. Des crises secouent l'université de Bamako et aboutissent à la création de quatre universités thématiques : Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) et Université des Sciences, des Techniques et Technologies de Bamako (USTTB). Dans le souci de décongestionner les universités de Bamako, l'Université de Ségou est créée en 2010, les universités de Sikasso, de Gao et de Tombouctou sont créées en 2022.

En vue de donner une nouvelle impulsion à la recherche scientifique, le Mali a initié en 2009 sous la conduite du CNRST une première politique nationale de la science de la technologie et de l'innovation (PNSTI). En 2012, un troisième coup d'État militaire intervient au Mali et crée une instabilité politique qui met un frein à la mise en œuvre de la PNSTI. La crise multidimensionnelle qui en a résulté a attiré une bonne partie des recherches en sciences sociales. Avec le retour à l'ordre constitutionnel en 2013, les autorités créent en janvier 2016 un ministère de la recherche scientifique (qui disparaîtra très tôt) dont la mission principale est d'élaborer et de mettre en œuvre la PNSTI. C'est ainsi qu'en 2017 est lancé le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT) créé par la loi N°2011-062 du 25 novembre 2011. Ce fonds est alimenté par le budget national à raison de 0,2% des recettes fiscales. Pour la première édition, 47 projets ont été sélectionnés dont cinq seulement dans quatre institutions d'enseignement et de recherche en sciences sociales (un à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, un à l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée, un à l'Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou et deux à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques).

La recrudescence de la crise multidimensionnelle, malgré le retour à l'ordre constitutionnel, a entraîné en août 2020 le quatrième coup d'État militaire. Les sanctions auxquelles le Mali a été soumis et l'insécurité grandissante ont fortement entamé les recherches en sciences sociales. Avec la crise, certaines thématiques sont

devenues suspectes voire dangereuses à aborder, certaines certitudes (territoire, unicité du peuple, etc.) ont été remises en questions (Diarra, 2020, p. 140).

Le Mali est un foyer de créativité et l'héritier d'un patrimoine culturel inestimable qu'il lui incombe de préserver, transmettre et renouveler (Ministère de la Culture, 2011, p. 6). Un des fondements de ce patrimoine est le « *sanankouya* » (appelé par défaut en français cousinage à plaisanterie). Le Mali s'est doté de structures contribuant à la conservation et à la transmission de l'héritage culturel. Il s'agit entre autres du Musée National (créé en 1960 en remplacement du Musée soudanais de Bamako créé en 1953), du Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté (CAMM-BFK) créé en 2004.

Malgré sa diversité ethnique, le Mali est exempt de conflits ethniques grâce au « *sanankouya* » pratiqué non seulement à l'intérieur du même groupe ethnique mais aussi entre des groupes ethniques différents. Les croyances religieuses sont ancrées dans la société malienne où environ 95% pratiquent l'islam (Sharma, 2022, p. 58). Face à des institutions traditionnelles qui ne jouent pas leur rôle, la société malienne peine à réconcilier tradition et modernisme, les fortes stratifications sociales et certaines considérations religieuses sont des facteurs qui fragilisent la cohésion sociale et la paix au Mali (IMRAP, 2016, p. 18).

D'autre part, depuis 2002, le Mali s'est engagé dans la réduction des inégalités à travers la mise en œuvre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté : cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) et cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD). Malgré cette volonté politique et une croissance économique appréciable au cours des dernières années ayant précédé la crise, la pauvreté touche une grande majorité de la population malienne. En 2021, 44,6% de la population correspondant à 9,8 millions de maliens vivaient au-dessous du seuil de pauvreté estimé à 186 221 F CFA (INSTAT, 2021, p. 20). Le Mali est classé parmi les pays les plus pauvres du monde, avec un Indice de Développement Humain (IDH) qui le place à la 186^{ème} place sur 191 pays (PNUD, 2022, p. 3).

Pour que les institutions de recherche en sciences sociales puissent travailler sereinement et aboutir à des résultats objectifs, fiables et crédibles, il faut un environnement politique stable, une bonne gouvernance et le respect de l'État de droit. Depuis 2012, la crise multidimensionnelle qui touche le Mali entrave l'accès à une grande partie du territoire occupée par les groupes terroristes. Pourtant, ces zones « inaccessibles » constituent de vastes terrains d'investigation pour les chercheurs en sciences sociales.

2.3. Contexte économique

Le Mali est le deuxième pays le plus vaste d'Afrique occidentale avec une superficie de plus de 1 241 000 km². Depuis la promulgation de la loi N°2023-007 du 13 mars 2023, le territoire est divisé en 19 régions, un district (celui de Bamako, la capitale nationale), 159 cercles, 825 communes et 475 arrondissements.

La population malienne était estimée en 2022 à 22 395 489 habitants dont 49,7% de femmes (INSTAT, 2023, p. 24). Près de 51,0% des maliens ont entre 15 et 64 ans et l'espérance de vie à la naissance est estimée à 59,5 ans (Pison, Couppié, & Caporali, 2022, p. 2). La croissance démographique est l'une des plus fortes soit 3,3% (INSTAT, 2023, p. 25). La population active de 15 à 64 ans représente 49,9% (INSTAT, 2022, p. 25). La jeunesse et la forte croissance de la population sont des facteurs pour amorcer le développement économique. Cependant le faible taux de scolarisation brut général de 40,6% (UNESCO, 2023) et la durée moyenne de scolarisation de 2,3 ans (PNUD, 2022, p. 307) entravent la contribution de la population au développement économique.

L'économie malienne est essentiellement basée sur les activités du secteur primaire qui occupe près 80,0% de la population active et représente environ 38,0% du PIB (INSTAT, 2012, p. 5). Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement en moyenne 22,0% et 39,0%. Cette économie, peu diversifiée, reste fortement tributaire des aléas climatiques et de l'aide extérieure. L'or (80,0% des recettes d'exportation), le coton et les produits de l'élevage constituent les principaux secteurs d'exportation. La crise multidimensionnelle que vit le Mali a sérieusement secoué son économie et les sanctions économiques de la CEDEAO, de l'UEMOA et d'autres Institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, Union africaine, Union européenne, etc.) ont contribué à exacerber la situation économique déjà difficile.

L'activité économique au Mali aurait ralenti du fait de l'impact négatif de la COVID-19. En 2020, le taux de croissance économique moyen au Mali serait de -2,9% (UEMOA, 2020, p. 21). Aussi, pour la même période, le taux d'inflation et la dette publique sont maîtrisés et en moyenne, respectivement inférieurs à 2% et 36% du PIB dont 70% du PIB fixé par la CEDEAO. Selon le FMI, pour 2022, le Mali a connu un taux de croissance économique de 5,3%, une inflation de 3,6%, une dette extérieure et intérieure respectivement de 27,4% du PIB (29,9% en 2021) et de 24,4% du PIB (21,9% en 2021) et un ratio dette publique/PIB de 51,7% (51,8% en 2021).

Entre 2015 et 2017, la croissance du PIB réel s'établit en moyenne à 5,7% (Ministère de l'Économie et des Finances, 2019, p. 28). L'économie malienne a rebondi légèrement en 2021 avec une croissance du PIB estimée à 3,1%, tirée par la reprise dans les secteurs clés de l'agriculture et des services (Banque Mondiale, 2023).

Le taux d'extrême pauvreté en 2020 s'élevait à 47,3% (Banque Mondiale, 2022). L'indice de pauvreté humaine était estimé à 0,43% et la population vivant sous le seuil de pauvreté international (2\$/jour) était de 35% en 2021 (INSTAT, 2022). La valeur de l'indice de développement humain de 0,428 classe le Mali au 186^e rang mondial dans la catégorie des pays à développement faible (PNUD, 2022, p. 3).

Depuis 2002, le Mali s'est engagé dans la réduction des inégalités à travers la mise en œuvre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté (CSLP, CSCRP, CREDD). C'est ainsi que l'indice de GINI est passé de 0,45 en 1996 à 0,38 en 2020. Cependant en 2021, l'indice de GINI a connu une augmentation à 0,42, ce qui pourrait être imputable à la crise multidimensionnelle qui a provoqué de nombreux déplacements de personnes.

En plus de ces indicateurs, l'accès à l'électricité est un facteur important d'appréciation du niveau de développement économique. Le taux d'accès à l'électricité s'est nettement amélioré de 34,4% en 2013, il est passé à 67,2% en 2019 (INSTAT, 2019, p. 51). Cependant, l'instabilité de l'approvisionnement en électricité ralentit considérablement les capacités de développement et particulièrement l'activité de recherche. Avec l'implantation de trois sociétés de téléphonie mobile, le taux d'abonnement s'élevait en 2021 à 118,5% avec un taux d'accès à internet de 46,1% (INSTAT, 2022).

L'Enseignement Supérieur joue un rôle déterminant dans le développement des Nations en ce sens qu'il forme les futurs dirigeants. A leur création à partir de 1963 (Diallo, 2014, p. 15), les institutions d'enseignement supérieur constituées de grandes écoles et d'instituts, sont principalement financées par l'État et considérées comme des services publics avec pour mission la formation des cadres de hauts niveaux. Aussi, une part importante du budget de l'enseignement supérieur est consacrée au paiement des bourses et à la subvention des services sociaux. Au Mali, seulement 1,2% de la population a atteint le cycle supérieur de l'éducation. Malgré ce faible taux d'accès, l'augmentation des effectifs du cycle supérieur dépasse les capacités d'investissement de l'État dans ce domaine à cause de la forte croissance démographique. On constate une insuffisance des infrastructures d'accueil et une réduction des temps d'enseignement avec un impact négatif sensible sur la qualité et les compétences des étudiants au fil des années.

La réforme de l'enseignement supérieur en système Licence-Master-Doctorat (LMD) en 2008 a permis la redéfinition de l'architecture des filières. L'enseignement supérieur reste toutefois confronté aux difficultés conjoncturelles, structurelles et techniques ci-après : la non-maîtrise des effectifs d'étudiants rendant difficile toute planification allant dans le sens de l'élaboration d'un plan de développement et de gestion crédible ; l'insuffisance des capacités d'accueil des infrastructures universitaires souvent vétustes (par exemple en 2018-2019 pour 16 IES publiques, il a été recensé 84 364 étudiants dont 81,9% pour les quatre universités thématiques de Bamako (DGESRS, 2020, p. 13) ; l'insuffisance d'amphithéâtres (les salles des infrastructures sportives et culturelles sont mises à contribution pour y pallier) et de salles spécialisées, l'insuffisance des infrastructures et des équipements de laboratoire, de réseaux informatiques et de matériel pédagogique, l'insuffisance d'enseignants.

En ce qui concerne la Recherche Scientifique, les difficultés et contraintes se résument entre autres à : la faiblesse des financements et les difficultés de mobilisation des fonds alloués par l'État à la recherche ; la faiblesse du cadre législatif et réglementaire pour la gestion des fonds alloués à la recherche ; la non-prise en compte des contractuels par le statut des chercheurs ; la faible diffusion des résultats de la recherche ; le faible niveau de coopération entre la recherche et les autres secteurs d'activités (notamment le secteur privé) ; l'insuffisance de personnel qualifié ; l'absence d'un programme national de recherche en sciences sociales.

Cependant, quelques efforts sont consentis pour surmonter ces difficultés auxquelles les IESR sont confrontées : la construction du pôle universitaire de Kabala,

le site de l'Institut des Sciences Humaines, la mise en place d'un dispositif de financement de la recherche à travers le Fonds Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique (FCRIT) ; le renforcement des mécanismes de diffusion et d'exploitation des résultats de la recherche y compris la recherche linguistique.

2.4. Contexte international

L'objectif d'un partenariat scientifique est de mettre en commun des savoirs, expertises et savoir-faire complémentaires et des ressources - financières, humaines, matérielles - pour aller plus loin, ensemble (CNRS, 2020, p. 1). L'épanouissement et la notoriété des institutions nationales de recherche sont étroitement marqués par non seulement le montant des fonds qu'elles reçoivent mais aussi et surtout par les relations qu'elles tissent avec les systèmes de recherche sous-régionaux, régionaux et internationaux. Plus les systèmes de recherche nationaux sont ouverts sur le reste du monde, plus ils donnent la possibilité d'échanges, de collaboration et de travail à leurs chercheurs, que ceux-ci soient universitaires ou indépendants. La mise en relations des institutions de recherche et des chercheurs à travers le monde par le système de réseautage constitue aujourd'hui un moyen très important de développement. Les systèmes de recherche en général et ceux de la recherche en sciences sociales en particulier n'échappent pas à cette réalité universelle. Les thématiques de recherche dans le cadre du partenariat de recherche sont diverses et variées. Elles portent sur les pandémies, le climat et l'environnement, les transformations des sociétés, les dynamiques et comportements de santé, la décentralisation et le développement local, les dynamiques migratoires et les nouvelles mobilités, les sociétés et cultures, les droits humains et la démocratie, etc.

Concernant le financement de la recherche, comme annoncé précédemment, l'UNESCO situait en 2016 à 0,7% du PIB les dépenses en recherche développement (R-D) pour l'ensemble des secteurs d'activité (Entreprises, Universités, Gouvernement) contrairement à l'objectif fixé à au moins 1% du PIB recommandé par l'Union Africaine. De plus, ce financement concerne certains domaines prioritaires au détriment des sciences sociales comme l'agriculture (IER, IPR/IFRA) à cause de la vocation agro-sylvo-pastorale du pays, les sciences de la vie (santé, médicaments, biotechnologie, etc.), les matériaux de base (Génie civil, BTP, etc.), l'environnement, le changement climatique et les TIC. Le reste du financement de la recherche au Mali provient de l'étranger et les institutions de recherche ainsi que les chercheurs indépendants en général et ceux des sciences sociales en particulier ne se plaignent pas de ce côté même si, le plus souvent, à ce niveau, les objectifs de la recherche sont influencés par le dictat des donateurs.

Pour ce qui est du partenariat et du réseautage, les institutions de recherche et les chercheurs ont une gamme riche et variée de partenaires pour financer leurs activités, valoriser les résultats de leurs recherches et renforcer les capacités. Ils sont aussi membres de plusieurs réseaux de recherche. Parmi les partenaires, on peut citer, en autres : l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Centre de

coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), l'Institut International de Recherche sur les Cultures en zones Tropicales Semi-arides (ICRISAT), le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF), l'Institut du Sahel (INSAH), l'Institut Mérieux (IM), le Laboratoire d'Anthropologie Comparative Engagée et Transnationale (LACET), le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), le Laboratoire Mixte International – Mali-Cohésion-Territoires (LMI-MACOTER), diverses universités à travers le monde, etc. Quant, aux réseaux, il y a, entre autres : le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation (ROCARE), le Réseau de recherche international (IRN) "Recherche, expertise scientifique et savoirs pour la gestion durable des terres et des territoires de la Grande muraille verte - RESET GMV", etc.

Ce qui précède montre à suffisance que les institutions de recherche et les chercheurs maliens ont une culture de partenariat et réseautage qui leur ouvre les portes pour une collaboration fructueuse et bénéfique pour le pays. Cette ouverture au reste du monde en matière de recherche leur permet d'acquérir des fonds en vue de mener leurs activités, de confronter leurs réalités sociétales et professionnelles à celles des autres et aussi de renforcer les capacités de leurs chercheurs. Cependant, le fait de recevoir la plus grande partie des fonds de leur recherche des partenaires étrangers pourrait constituer un obstacle à la direction qu'ils veulent donner à leur travail d'autant plus que les donateurs ont toujours des motivations et objectifs qui peuvent ne pas correspondre aux orientations politiques pour le développement de leur pays.

Conclusion

Le Mali a une culture de la recherche en sciences sociales qui va de l'université Sankoré de Tombouctou en passant par l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), pour aboutir aujourd'hui aux institutions d'enseignement supérieur, aux institutions de recherche (ISH par exemple), aux sociétés savantes, aux chercheurs indépendants et du secteur privé et aux détenteurs des savoirs locaux.

Malgré cette riche histoire en matière de recherche en sciences sociales, le financement des activités de recherche scientifique et de développement technologique demeure tributaire des partenaires étrangers. Depuis 2017, le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique constitue l'un des principaux mécanismes étatiques de financement de la recherche.

La faiblesse du financement de la recherche par l'État est due au fait que l'économie repose sur un secteur primaire fragile qui subit les effets néfastes de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques. De plus, la faible compétitivité de l'économie malienne, les difficultés d'accès aux sources d'informations primaires et aux données n'offrent pas propice un environnement favorable à la recherche et à l'innovation.

Pour pallier l'insuffisance de financement par l'État, les institutions de recherche et les chercheurs maliens nouent des partenariats et intègrent des réseaux qui leurs ouvrent les portes pour une collaboration fructueuse et bénéfique pour le pays. Cette ouverture au reste du monde en matière de recherche leur permet d'acquérir des fonds en vue de mener leurs activités, de confronter leurs réalités sociétales et professionnelles à celles des autres et aussi de renforcer les capacités de leurs chercheurs.

D'autre part, malgré les entraves à la liberté d'expression, les chercheurs maliens ont été très rarement inquiétés par les pouvoirs en place dans le cadre de l'exécution de leurs travaux de recherche.

Références bibliographiques

- Aggarwal, K. (2008). Le paradoxe de la recherche coloniale : le cas de l'institut Français d'Afrique Noire. In Musanji Ngalasso-Mwatha (Ed.), *Littératures, savoirs et enseignement*, (133-143), Presses Universitaires de Bordeaux, <https://books.openedition.org/pub/43012?lang=fr>
- Banque Mondiale. (2022, 14 avril). *La Banque Mondiale au Mali.*, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview> (consulté le 12 avril 2023).
- CNRS. (2020). *Renforcer les moyens de mise en oeuvre du partenariat mondial pour le développement durable.* https://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/ODD3_Fev2020_web.pdf (consulté le 18 octobre 2023).
- DGESRS. (2019). *Quelques chiffres clés.* <https://dg-enseignementsup.ml/> (consulté le 1^{er} mai 2023).
- DGESRS. (2019). *Politique nationale de la science, de la technologie et de l'innovation.* [Politique-Nationale-de-la-Science-de-la-Technologie-et-de-lInnovation.pdf \(dg-enseignementsup.ml\)](https://dg-enseignementsup.ml/Politique-Nationale-de-la-Science-de-la-Technologie-et-de-lInnovation.pdf) (consulté le 1^{er} mai 2023).
- DGESRS. (2020). *Annuaire statistique des étudiants de l'enseignement supérieur du Mali. Année universitaire 2018-2019.* [ANNUAIRE-STATISQUE-DES-ETUDIANTS-2018-2019_revu-CM_Prise-en-compte-des-observations_CM-2.pdf](https://dg-enseignementsup.ml/ANNUAIRE-STATISQUE-DES-ETUDIANTS-2018-2019_revu-CM_Prise-en-compte-des-observations_CM-2.pdf). (consulté le 18 février 2024).
- DGESRS. (2023). *Bulletin statistique de l'enseignement supérieur (années universitaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022).* dg-enseignementsup.ml/wp-content/uploads/2024/06/Bulletin-statistique-de-lenseignement-superieur-annees-universitaires-2019-2020-2020-2021-2021-2022-VF_Corrige.pdf (consulté le 23 février 2024).
- Diallo, D. (2014). *L'enseignement supérieur au Mali 1963 - 2012.* Editions La Sahélienne
- Diarra, B. (2020). Les recherches doctorales dans la crise sécuritaire malienne : les impacts sur le temps et le financement des doctorants. *Études Maliennes* Numéro spécial N°89.
- Direction Nationale de la Population. (2022). *Documents.* <https://dnp-mali.ml/documents/> (consulté le 12 avril 2023).

- Gaudin, J.-P., & Livet, P. (2008). Processus d'évaluation des sciences sociales : acteurs et valeurs. *Revue européenne des sciences sociales*, 2008/2XLVI.
- Global Development Network. (2022). *Doing Research Assessment : Renforcer la recherche et les systèmes de recherche*. Centre de recherche et d'expertise sur l'éducation et le développement (CREED).
- IMRAP. (2016). *Mutations des valeurs sociétales : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali*. Institut Malien de Recherche Action pour la Paix. <https://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2016/06/2016-IMRAP-Rapport-Valeurs.pdf> (consulté le 17 janvier 2024).
- Institut des Sciences Humaines. (s.d.). *Évolution historique et organisation de l'ISH*. <http://www.ish-mali.ml/A-propos> (consulté le 12 mai 2023).
- INSTAT. (2015). *Comptes économiques du Mali 1999 - 2013*. https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/pub/compnat99-13_pub.pdf (consulté le 22 novembre 2023).
- INSTAT. (2019). *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages*. https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/eq/rana19pas2_eq.pdf (consulté le 23 octobre 2023).
- INSTAT. (2021). *EMOP : consommation pauvreté bien-être des ménages*. https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/eq/ranuel21_eq.pdf (consulté le 23 octobre 2023).
- INSTAT. (2022). *Indicateurs sur la pauvreté*. <https://mali.opendataforafrica.org/gvplvme/indicateurs-sur-la-pauvret%C3%A9> (consulté le 13 avril 2023).
- INSTAT. (2022). *Indicateurs sur les infrastructures*. <https://mali.opendataforafrica.org/vdcwbvg/indicateurs-sur-les-infrastructures> (consulté le 15 avril 2023).
- Kéita, S., & Konaté, F. O. (2003). Le Mali et sa population. Dans V. Hertrich, & S. KÉITA, *Questions de population au Mali* (pp. 12-48). Le Figuier, UNFPA.
- La Banque Mondiale. (2023). *La Banque mondiale aide le Mali à faire face à ses enjeux économiques en mettant l'accent sur l'éducation, la santé, l'agriculture et l'énergie*. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview> (consulté le 21 décembre 2023).
- Loua, S. (2017). Les grandes réformes de l'école malienne de 1962 à 2016. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, N°75, <https://doi.org/10.4000/ries.5917>.
- Ministère de la Culture. (2011). *Document-cadre de la politique culturelle du Mali*. Ministère de la Culture.
- Ministère de l'Économie et des Finances. (2019). *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 - 2023)*. Cellule Technique CSLP.
- Pison, G., Couppié, É., & Caporali, A. (2022). Tous les pays du monde. *Population et Sociétés*, N°603, www.ined.fr.
- PNUD. (2022). *Rapport sur le développement humain 2021/2022*. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22frpdf.pdf> (consulté le 21 décembre 2023).

- République du Mali. (2019). *Politique nationale de la science, de la technologie et de l'innovation*. [Politique-Nationale-de-la-Science-de-la-Technologie-et-de-lInnovation.pdf \(dg-enseignementsup.ml\)](#) (consulté le 30 novembre 2023).
- Sharma, G. S. (2022). Les groupes ethniques du Mali : dans le contexte de la culture et de la langue. *International Journal of Multidisciplinary Educational Research*, <http://ijmer.in.doi./2022/11.01.90>.
- UEMOA. (2020). *Rapport annuel 2020 sur le fonctionnement et l'évolution de l'union*, Commission de l'Union Économique et monétaire Ouest Africaine, Ouagadougou.
- UNESCO. (2023). *Mali, éducation et alphabétisme*. <https://uis.unesco.org/fr/country/ml> (consulté le 13 avril 2023).
- Vallée, F. G. (2013). *Sciences sociales*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sciences-sociales> (consulté le 22 mars 2023).
- www.wathi.org. (2020). *Recherche et développement au Mali*. <https://www.wathi.org/valorisation-recherche-sahel/mali/recherche-et-developpement-au-mali/> (consulté le 27 octobre 2024).